



# JOURNÉES FRANCOPHONES ET EUROPÉENNES DE FORMATION

EN CHIRURGIE THORACIQUE, CARDIO-VASCULAIRE,  
STRUCTURELLE ET ENDO-VASCULAIRE

18.06 > 20.06  
2025

MARSEILLE



## PROGRAMME SFACCEC

### Mercredi 18 JUIN

18h-20h : AG DE LA SFACCEC

### Jeudi 19 JUIN

- 9h20-10h40 (80 min) Séance inaugurale : « **Développement de l'usage de l'hémoglobine de ver marin** » Frank ZALL, président d'HEMARINA

Modération : XB D'JOURNO, A. VINCENTELLI, S. PROVENCHERE, ML. NEVEU, C. RESIAK

10H40-11H15: PAUSE

- 11h15-12h25 (70 min) Séance SFACCEC : « **Nouvelles approches pour la conduite de CEC/AC** »

Modération :

« **Apport d'une nouvelle génération de console de CEC : vers une optimisation du monitoring et de la sécurité patient** »

Equipe Hôpital Marie Lannelongue (Plessis Robinson)

Équipe Clinique de la Sauvegarde (Lyon)

« **Apport d'une nouvelle génération de consoles d'ECMO, spécificités de prise en charge** »

PAUSE DEJEUNER ET TEMPS D'ECHANGES DANS L'EXPOSITION

- 13h50-15h20 (90 min) Séance SFACCEC « **Évolution des pratiques en CEC** »

Modération :

« **Systèmes de CEC optimisés : l'expérience Lilloise** »

Equipe CHU Lille

« **Mini-CEC : pratiques 2025** »

Olivier PONZIO / Walid EL HAMOUI – Parly 2

« **La MUF – Actualisation en chirurgie cardiaque** »

César BRUNETTI (Marseille)

« **Prise en charge des enfants drépanocytaires en CEC** »

Omar SENHOR (Sénégal)

PAUSE

- 16h15-17h15 (60 min) Séance commune : « **Sous le tapis des professionnels de santé CTCV** »  
 Modération : E. FLECHER, D. GRINBERG  
**Restitution de l'enquête UNICCT SFACCEC SFCTCV ARCOTHOVA sur la gestion du stress au bloc opératoire**  
 Daniel GRINBERG  
 Autres intervenants à confirmer (temps de parole 7 min par société)  
 La cohérence cardiaque, comme une solution utile : 20 / 25 min Julie SCHLATTER (Lyon)
- 17h20-18h20 (60 min) Séance commune : « **La gestion des risques rend-elle le bloc opératoire plus attractif ?** »  
 Modération : JM BASTE  
 « **RELYENS : chiffres, checklist et neverevent** » Georges ROMERO ou Mélanie AUTRAN  
 « **De 60% à moins de 10% de déprogrammation** » JM BASTE  
 « **Peut-on organiser un bloc opératoire comme un service ?** » Nadir TAFER (Bordeaux)  
 « **La multi compétences est-elle un moyen de fidéliser les IBODES ?** » Marie Laure DICAPUA (Marseille)  
 « **Repenser le métier de perfusionniste** » Christine RESIAK (Metz) Laurent Mathieu (Bordeaux)

## Vendredi 20 JUIN

- 9h-10h10 (70min) Séance SFACCEC « **Enquête sur les Pratiques Professionnelles** » (70min)

Modération :

« **Quelles nouveautés dans les recommandations européennes 2024 en CEC ?** »

Gerdy DEBEUCKELAERE (Anvers)

« **Enquête Hémostase et CEC** »

Benoit BOUISSET – Maxime LE JOLIVET (Lyon)

10H10-10H40 : PAUSE

- 10h50 – 13h (130 min) Séance SFACCEC : **Ma recherche en 10 minutes**

Modération :

« **Impact de la délivrance en oxygène sur la perfusion cérébrale et la survenue de délirium postopératoire après chirurgie cardiaque sous circulation extracorporelle** »

Florian MASSACRIER (Saint Etienne)

« **Impacts du rétro priming de sang autologue au cours du remplacement valvulaire aortique par voie mini invasive** »

Sébastien LETHELLIER (Lens)

« **L'ACT post-héparine au départ de CEC intervient-il dans le saignement post-opératoire ?** »

Benoit LEGRAIN (Caen)

« **Microplégie au sang versus cardioplégie cristalloïde : effet sur la protection myocardique, la transfusion et l'insuffisance rénale aigue** »

Maxime LE JOLIVET (Lyon)

« **Comparaison entre les cardioplégies Del Nido et Périscoc dans la chirurgie valvulaire mini-invasive : une étude prospective avant/après** »

Benjamin BONGIORNO (Paris)

**« Réduction du volume de remplissage de la circulation extracorporelle lors de la chirurgie cardiaque pédiatrique »**

Laurent MATHIEU (Bordeaux)

**« Circulation Extra-Corporelle chez le patient drépanocytaire : étude de cas »**

Eva MANSILLA LOPEZ (Paris)

**« Proposition de conduite à tenir en cas de défaillance oxygénateur »**

Olivier KAISER (Nancy) Christine RESIAK (Metz) Yann ROSANT(Amiens)

**REMISE DES PRIX :**

**MEILLEUR POSTER 2025**

**MEILLEURE RECHERCHE 2025**

13H00-14H00 : PAUSE DEJEUNER ET TEMPS D'ÉCHANGES DANS L'EXPOSITION

14H00 : Fin des journées

## LES ENGAGEMENTS FORMATION DE LA SFACCEC :



L'univers de la perfusion et de l'assistance circulatoire est en constante évolution depuis quelques années. La SFACCEC est un des rares organismes en France à réaliser la formation continue spécifique dans les domaines de perfusion et d'assistance circulatoire.

Ces journées de formation s'adressent aux professionnels exerçant dans les domaines de la perfusion et de l'assistance circulatoire.

Leur contenu est adapté et ciblé.

### *La SFACCEC les accompagne et leurs donnent les éléments afin qu'ils puissent :*

- S'affirmer en tant que professionnel expert de leur domaine,
- Acquérir tous les éléments nouveaux de la pratique professionnelle,
- Restituer leurs acquis, les transférer et les mettre en place dans leur univers professionnel,
- Initier le développement d'actions dans leur domaine de compétences
- S'épanouir en tant que professionnel de la CEC et de l'assistance circulatoire.

### *Pour atteindre ces objectifs, la SFACCEC s'engage pour :*

- Apporter aux participants les meilleures conditions pour cette formation. Le lieu retenu cette année est le palais des congrès Marseille Chantot, qui propose toutes les facilités et tout le confort pour atteindre cet objectif.
- Retenir les contenus les plus adaptés aux exigences de l'exercice de votre métier et de votre quotidien professionnel. Nous faisons appel à des professionnels ayant un vécu rare ou à des perfusionnistes ayant effectué un travail de recherche dans le domaine de la perfusion et désireux de le partager. Donner le temps et une parole ouverte aux conférenciers et aux formateurs fait partie de nos impératifs, ainsi que de proposer les supports les plus pertinents. Nous savons les échanges entre orateurs et participants cruciaux, et un temps dédié leur sera réservé à la fin de chaque session de communications.
- Intervenir dans une démarche de qualité pour ses formations : elle sera tenue d'évaluer et de faire évaluer ses contenus afin d'estimer leur impact immédiat ainsi que sur le plus long terme, et l'avis des participants sera requis et analysé.

La participation aux journées de formation de la SFACCEC donnera un crédit de 40 points de certification professionnelle SFACCEC.

**La SFACCEC est certifiée QUALIOP1 pour ses événements de formation**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **11 94 11341 94**

N° Siret : **901 446 815 000 10**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé, accompagné des frais d'inscription à l'ordre de SFACCEC. Dès réception, nous vous retournerons une facture acquittée. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :
  - faire la demande de prise en charge avant la formation
  - d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

## TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix par participant est indiqué sur le programme de chaque stage inter-entreprise. Ce prix est forfaitaire et comprend l'ensemble de la prestation pédagogique, les documents et supports remis aux participants, ainsi que les petits déjeuners et les déjeuners des journées du 13 et 14 juin 2024.

La SFACCEC est validée sur la plateforme QUALIOPI. Nos formations pourront ainsi être prises en charge par votre OPCO. Il appartient à votre établissement de s'assurer de l'imputabilité de cet événement et de faire la démarche de prise en charge auprès de son OPCO.

## CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant doit être confirmée par écrit. Un accusé de réception sera adressé au trésorier de la SFACCEC : [tresorier@sfaccec.fr](mailto:tresorier@sfaccec.fr)

Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un particulier donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation (ce coût ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle). Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC. En cas de force majeure ou dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Le participant sera alors prévenu et se verra proposer de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Est précisé que les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué : - par chèque à l'ordre de la SFACCEC - par virement direct à l'ordre de : Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard-Banque 10278 - N° de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## ORGANISATION DES JOURNEES FORMATION PERFUSION

**Horaires** : l'accueil des participants se fait à partir de 08h. Nos formations débutent à 9h jusqu'à 18h30 ; le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux participants qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

## CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

**La feuille d'émargement** : vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence à votre arrivée au niveau de l'accueil. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session.

**Le support pédagogique** : des présentations seront mises en ligne sur notre site, avec l'accord de leurs auteurs. Après l'évènement des JFP. Le dernier jour, vous remplissez un questionnaire de satisfaction de ces JFP. Il nous permet de connaître votre avis et d'améliorer sans cesse nos formations. Conformément aux recommandations validées par la HAS, la SFACCEC a mis en place un dispositif d'évaluation des activités de formation : le modèle de Kirkpatrick (3 niveaux d'impact d'une formation sur les participants)

## INSCRIPTION AUX JOURNEES DE FORMATION PERFUSION

Tarifs JFP	Dates : 19 et 20 Juin 2025	Lieu : MARSEILLE
Description inscription	PU HT	Montant
Inscription individuelle – adhérent SFACCEC (*) (**)	450 €	450 €
Inscription individuelle – adhésion SFACCEC comprise (*) (**)	490 €	490 €
Inscription convention de formation professionnelle (*)	500 €	500 €

*Les Journées de Formation Perfusion (JFP) sont créées pour les perfusionnistes français ainsi que les perfusionnistes francophones qui travaillent hors de nos frontières, avec la condition d'adhérer à la SFACCEC.*

*Cette année encore, un nombre limité de prise en charge (PEC) par les industriels (Medtech) est prévu.*

*\* Nous vous demandons de privilégier les demandes d'inscription auprès du service de formation continue de votre établissement hospitalier.*

*\*\* L'inscription individuelle est réservée aux perfusionnistes francophones travaillant en France et hors de nos frontières. Dans le cadre des prises en charges du transport, de l'hébergement et de la restauration lors d'une inscription individuelle, ces prises en charge ne seront uniquement possibles que pour les perfusionnistes français travaillant en France et à jour de cotisation à la SFACCEC. Le nombre de ces prises en charges par les industriels est limité et elles seront gérées par notre prestataire de service Overcome.*

<b>Formulaire d'inscription :</b>	<b>Orateur :</b> <input type="checkbox"/>
<b>NOM :</b> ..... <b>PRENOM :</b> .....	
<b>FONCTION :</b> .....	
Courriel : .....	Téléphone : .....
Nom établissement hospitalier et adresse : .....	
.....	
NOM responsable formation : .....	
Courriel : .....	Téléphone : .....
Prise en charge par <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> Convention Medtech	
<input type="checkbox"/> Personne en situation de handicap	
<input type="checkbox"/> Régime alimentaire	
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance du programme qui semble répondre à mes attentes	
<input type="checkbox"/> J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente	

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 01 JUIN 2025**

**INSCRIPTION à envoyer à l'adresse suivante**

**[secretariat@sfaccec.fr](mailto:secretariat@sfaccec.fr)**